

**CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT** — **ENSEMBLE DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES !**

Envie d'une promenade en pleine nature ? Avec les 22 Espaces naturels sensibles ouverts au public, vous avez le choix en Seine-et-Marne. Mais encore faut-il les connaître ! Cela tombe bien, l'été est la saison idéale pour s'y promener. Présentation en vidéo.



Créé le: 21/06/2021

- Mis à jour le : 22/06/2021

## Des sites naturels remarquables



Les Espaces naturels sensibles (ENS) sont des milieux naturels où vivent des animaux et des plantes au sein d'un écosystème protégé par le Département de Seine-et-Marne. Pour préserver ce patrimoine naturel, le Département possède, aménage et entretient 63 ENS dont 22 ouverts au public et en libre accès. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et possède chacun leur caractéristique. Sites historiques, prairies de chevaux, réserves ornithologiques... Les richesses écologiques et patrimoniales y sont exceptionnelles !

Le Département a créé des Espaces naturels sensibles, dont un, [le marais d'Épisy](#), inscrit sur la liste verte de [l'Union internationale pour la conservation de la nature](https://www.iucn.org/fr) (<https://www.iucn.org/fr>).



Retrouvez les ENS les plus proches de votre commune sur [l'annuaire des lieux](#).

## Observer et préserver la nature

Dans les 22 ENS ouverts au public, vous pouvez vous promener, faire du vélo, découvrir des sites historiques remarquables et participer aussi à des animations ! En effet, la préservation des ENS ne saurait être efficace sans la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement. Pour mieux les connaître, des visites guidées sont proposées notamment par [Seine-et-Marne Environnement](http://www.seine-et-marne-environnement.fr/) (<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>).

## QU'EST-CE QU'UN "ENS AMBASSADEURS" ?

Le Département entreprend actuellement la revalorisation de certains Espaces naturels sensibles (ENS) afin de révéler leur singularité à travers 4 thématiques : loisirs sportifs, nature remarquable, récréatif et patrimoine & culture. Ainsi, des installations ludiques, pédagogiques et de confort ont été aménagées sur 5 sites : [la butte de Montassis](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-la-butte-de-montassis) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-la-butte-de-montassis>), [le bois de la Barre](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-bois-de-la-barre) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-bois-de-la-barre>), [le parc de Livry](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-parc-de-livry) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-parc-de-livry>), [le bois de la Rochette](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-bois-de-la-rochette) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-bois-de-la-rochette>) et [le marais d'Épisy](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-marais-episy) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-lieu/ens-le-marais-episy>). Découvrez-les !

À noter : d'autres sites seront revalorisés dans les années à venir.



Pour connaître les plus belles balades de Seine-et-Marne, téléchargez l'application « Balades Branchées ». Gratuite, cette l'application est disponible [sur Google Play \(https://play.google.com/store/apps/details?id=com.onf.fontainebleau&hl=fr\)](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.onf.fontainebleau&hl=fr) et [sur l'Apple Store \(https://apps.apple.com/fr/app/balade-branch%C3%A9e/id1236661583\)](https://apps.apple.com/fr/app/balade-branch%C3%A9e/id1236661583).